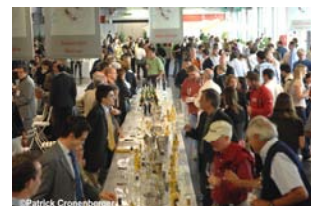


*POUR LE*

# VIGNOBLE

Numéro 29 Trimestriel – Mars 2008 – Abonnement 1 an : 10 € - 2 ans: 16.00 €.

**Journal de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin ( A N E V )**



**Page 2**

**page 7**

**Page 7**

## ACTIVITES DE L'ANEV

### **Le Prix ANEV/FIJEV - René RENO**

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont décidé de créer en 2008 un **Prix « ANEV / FIJEV - René RENO »**. La présentation de ce Prix a eu lieu lors de VINISUD à Montpellier du 18 au 20 Février 2008.. Ces deux associations se sont réunies pour décerner un Prix à la collectivité ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture. Elles ont eu rapidement l'adhésion à leur projet de partenaires motivés comme eux pour la défense de la Culture du Vin : Vitisphère, winetourismfrance.com, et les Crus « Vinsobres » et « Bonnezeaux ». Peut être admise la candidature de toute commune, communauté de communes, département ou région française ayant réalisé un projet d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par les autres collectivités. Ce prix est appelé « René RENO », en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). La sélection des projets sera effectuée par un jury mixte composé de responsables de l'ANEV et de la FIJEV et des partenaires. Un prix spécial sera également distribué au journaliste auteur du meilleur article sur le lauréat. La date limite de dépôt des candidatures était le 30 mars 2008. Compte tenu des élections il a été reporté au 15 avril. Déroulement du Prix : un jury restreint (comprenant les partenaires) présélectionne une dizaine d'actions remarquables de collectivités et écrit à leur représentant pour leur demander s'ils acceptent de concourir pour le Prix ANEV /FIJEV et les candidats devront obligatoirement s'engager à respecter le règlement du Concours . Celui-ci est en ligne sur le site de l'ANEV : [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org) .



Photo : *Présentation du Prix à Vinisud ( de g à d ) Y. Paquier (FIJEV) , A. Deyrieux (winetourismfrance) , M. Remondat (Vitisphère) et M. Olivier (ANEV)*

### **MILLESIME BIO à Perpignan**

Ce salon ciblé sur les producteurs de vin à base de raisins issus de l'agriculture biologique est réservé aux professionnels s'est tenu cette année pour la première fois à Perpignan (avant il était à Narbonne). Il a connu cette année un grand succès et l'optimisme était de rigueur pour les producteurs exposants. Ils étaient plus de 250 exposants, vigneron et négociants pratiquant l'agriculture biologique en Allemagne, Espagne, France, Italie, Portugal et Suisse. Soucieux de lui conserver un caractère convivial et chaleureux, les organisateurs avaient choisi de limiter le nombre d'exposants. Afin

d'améliorer la communication sur les vins bio et de faire connaître la qualité de ceux réunis à l'occasion du salon Millésime Bio, les organisateurs du salon ont lancé en 2007 le Challenge Millésime Bio qui est le concours du salon Millésime Bio. Pour 2008, 361 vins étaient en compétition, et le jury a décerné 110 médailles dont 5 médailles d'or avec mention spéciale, 16 médailles d'or, 44 d'argent, 45 de bronze. La cérémonie de remise des diplômes du concours a eu lieu à l'occasion du salon, le mardi 29 janvier 2008



Photo : Le Salon 2008, affluence et affaires

### **VINISUD 2008** à Montpellier

L'ANEV était partenaire de VINISUD, le premier Salon International des Vins & Spiritueux Méditerranéens, les 18, 19, 20 février à Montpellier dont c'était la 8<sup>ème</sup> édition (*Photo page 1 à G : Le stand de la région Languedoc Roussillon*). A cette occasion a eu lieu la présentation du Prix ANEV/FIJEV. Cette édition, qui d'après les premiers sondages et échos des exposants et visiteurs a été très qualitative et source de bons contacts et de développement commercial en France et à l'Export. Le salon a enregistré une très forte affluence les 2 premiers jours et la présence remarquable de professionnels de qualité, acheteurs de toute la filière vin et représentants des marchés asiatiques, américains, mexicains, brésiliens... et bien sûr européens. Au total : 1 633 exposants de vins méditerranéens - 32 660 entrées visiteurs sur les 3 jours dont 9 245 visites d'internationaux (soit 28% des entrées et un taux de progression de la participation étrangère de 21% par rapport à 2006). L'engouement pour cette édition confirme l'intérêt croissant suscité par les vins méditerranéens qui ne cessent de gagner en image et qualité. Lors de l'inauguration en présence des Elus de la Région et de la ville (tous membres de l'ANEV), le président Bernard De Roquette-Buisson a annoncé la tenue d'un concours des vins de la Méditerranée lors de la prochaine édition les 22, 23 et 24 février 2010. A eu lieu également la remise des diplômes du Concours régional des Altides par M.J.P. Rambier, maire de St-Jean de Cuculles, membre de l'ANEV ( photo Jean-Marc Carrière-Domaine St-Jean de Pailletrice - reçoit le Grand prix féminin).



Photo 1 : Les personnalités lors de l'inauguration autour de G. Frêche, président du Conseil régional et H. Mandroux, maire de Montpellier et vice-présidente de l'ANEV



*Photo 2 : remise des Diplômes du Concours des Altides*

## LES ELECTIONS MUNICIPALES : Du changement en perspective

Suite aux élections municipales l'ANEV a analysé les résultats avec minutie car cela va entraîner obligatoirement des changements. En effet, comme à chaque élection, des anciens maires qui avaient fait adhérer leur commune à l'ANEV ne se sont plus représentés ou ont été battus. Il faut convaincre leur successeur de nous rester fidèles. De nouveaux maires ont été élus dans des communes non encore adhérentes et il faut les persuader de nous rejoindre. Il en est de même pour les départements non encore adhérents qui ont changé de président et qu'il faudra convaincre. Au niveau des membres du bureau de l'ANEV, le coprésident P. Martin a été réélu maire de Cumières (51), l'autre coprésident R. Courteau était sur la liste de J. Bascou, membre du bureau qui a été élu à Narbonne (11), Francis Fabre, trésorier a été réélu maire de Domazan (30), Jean-Marie Fritsch, maire d'Ammerschwih (68), Hélène Mandroux, maire de Montpellier (34), Michel Grégoire, maire de la Roche sur le Buis (26), Max Feschet maire de Bouchet (26), Joëlle Cornut-Chauvinc, adjointe à Saint-Peray (07). Parmi les villes adhérentes dont le maire a été reconduit ont noté la présence d'Avignon, Epernay, Gruissan, Limoux, Vertou, Sancerre, Les Riceys, Ribeauvillé, Apremont ou Draguignan et celles qui changent de maire : Bergerac, Bagnols/Cèze, Vallet, Le Pallet, Banyuls/mer, Brignoles, Valréas ou St-Paul trois châteaux...Nul doute que tous ces nouveaux maires n'ont pas bu des sodas ou autres boissons sucrées, comme d'ailleurs nous l'ont prouvé toutes les images vues à la télévision les deux soirs d'élection. Le vin ou le champagne restent encore en France la meilleure manière de fêter une victoire ou de se consoler de la défaite.....

### **Page 3**

**"Servez leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois " ( Montaigne )**

### **SOMMAIRE**

Page 2 : Activités de l'ANEV

Page 3 : Editorial - Sommaire – Ours

Page 4 : Le monde du Vin : Les Journalistes du Vin

Page 5 & 6 : Dossier : Les attaques contre le VIN

Page 7 : Manifestations - Sites

Page 8 : Livres

#### **Edité par :**

ANEV , Université du Vin – Château de Suze la Rouse – 26790 Suze la Rouse

**Tel :** 04.75.97.21.37 **Fax :** 04.75.98.24.20

[www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org) et Courrier Electronique : [contact@elusduvin.org](mailto:contact@elusduvin.org)

**Directeur de la Publication - Rédacteur en Chef :** Marc Olivier

– Courrier Electronique : [mc.olivier@infonie.fr](mailto:mc.olivier@infonie.fr)

**Composition, Montage :** Pierre Mourvelat

**Suivi de Production :** Yves Furic

**Impression :** Delta Color - Nîmes

**ISSN :** 1628-7169

Ont participé à ce numéro :

**Publicité nationale :** F.F.E -18, avenue Parmentier – 75001 Paris

Trimestriel – Numéro 29 – Mars 2008

**Abonnement :** 10 € / 1 an – 16 € / 2ans **Tirage :** 2000 exemplaires

Credit photos : p1- Westhalten (Patrick Heimermann©) - Patrick Cronenberger© - P5 – CIV Jura  
P6 : APV - APCIG - - P7 : Patrick Cronenberger © - Gaillac -

## EDITORIAL

### La Meilleure défense c'est l'attaque

Pour le Vin français il est temps que cette réflexion de Napoléon soit mise en pratique. Il en va de sa survie...En effet depuis plus de 15 ans le Vin va, en France, de recul en diabolisation, de privation en discrimination, de perte de consommateurs en remise en cause des acquis ( 0,5g/l, vente de vins dans les stations service..). Il est passé de symbole de fierté nationale à celui d'accusé (et de coupable) !

- Que l'on se rappelle qu'il a été classé parmi les drogues alors qu'en Espagne il est considéré -par la loi- comme un aliment.

- Qu'on lui interdit de se faire connaître par la publicité , le sponsoring ou le mécénat , ce dont profitent allègrement les vins étrangers .

- Qu'on lui interdit de faire - ne serait-ce qu'un peu - d'information sur ses bienfaits sur la Santé, alors que chaque jour des études internationales, publiées dans les plus grandes et sérieuses revue scientifiques mettent en évidence le rôle protecteur d'une consommation régulière, ce que préconise tous les producteurs.

- Qu'on l'oblige à ne mettre sur ses étiquettes que des mentions négatives et pénalisantes.

- Qu'on lui fait chaque jour un peu plus par des interdictions, des empêchements, des tracasseries administratives, législatives, financières perdre un peu plus de son avantage et de son aura à l'international, alors qu'il est une des spécificités de notre Pays avec tout ce qu'il véhicule d'image de diversité, de terroirs, de gastronomie, de tradition, de Culture, d'attrait touristique

- Qu'on ne l'aide pas (ou si peu) à exporter, contrairement à tous nos concurrents européens par exemple, alors qu'il est un des rares postes positifs de la balance commerciale.

- Qu'on passe son temps à lui faire des procès pour tel article ou telle publicité, à lui défendre d'être vendu en tel ou tel endroit.

Il faut donc que tout cela cesse !

Il est temps que les acteurs français du Vin passent à l'attaque comme l'a fait « Vin et Société » en interpellant le président de la République pour lui rappeler ses promesses de campagne, comme va le faire l'ANEV, en demandant une évaluation des actions engagées contre l'alcoolisme, comme le fait le groupe des 4 vérités sur le Vin en continuant de publier les résultats des études sur le Vin et la Santé..., comme doivent le faire tous les vigneron qui peuvent être très fiers de leur métier et de leur produit. Ils doivent dire à tous leurs élus de nous rejoindre pour que nous puissions être encore plus représentatifs du monde du vin français, mieux écoutés et surtout mieux entendus.

Marc OLIVIER

ANEV

**A TOUS LES MAIRES NOUVELLEMENT ELUS  
REJOIGNEZ L'ANEV, UNE ASSOCIATION QUI DEFEND LES ELUS , LE  
VIN FRANÇAIS , SA CULTURE , ET CEUX QUI NE VEULENT PAS LES  
VOIR DISPARAITRE**

RENSEIGNEMENTS SUR : [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)

## Page 4 Le Monde du Vin: Les Journalistes du Vin

*Parmi les prescripteurs du Vin en France les journalistes de la gastronomie et du vin font partie de ceux que le vigneron et les élus côtoient le plus souvent lors de toutes les manifestations organisées, en France et à l'étranger autour du Vin. Ils sont pour la grande majorité regroupés en associations. On en dénombre deux nationales et une Internationale, par ordre de date de création : l'APCIG , l'APV et la FIJEV .*

### L'APCIG



Fondée en 1954 par une vingtaine de journalistes sous la Présidence d'honneur de Maurice Saillant-Curnonsky, " Prince élu des Gastronomes ", l'APCIG est l'association la plus importante de son genre de toute la francophonie, puisqu'elle réunit 487 membres, dont 355 journalistes membres actifs (avec 263 journalistes qui traitent du vin, 175 des restaurants, 148 des recettes de cuisine, 143 des produits et 79 qui écrivent des livres sur le vin ou la gastronomie). L'article II de ses statuts précise qu'elle « a pour but de promouvoir et de sauvegarder l'art culinaire et, en général, tous les produits alimentaires de qualité et de défendre les intérêts moraux et professionnels de ses membres et la dignité de la profession ». Les membres actifs sont les journalistes, pigistes, auteurs et autres professionnels traitant régulièrement de la gastronomie, de l'agro-alimentaire ou du vin dans la presse, l'édition, à la radio, à la télévision ou sur internet. Les membres associés sont tous ceux qui exercent leur activité dans le domaine de la communication, de la gastronomie et du vin. L'APCIG édite tous les ans un annuaire qui est adressé à quelque 400 attaché(e)s de presse, relations publiques ou autres acteurs de la communication. Elle a ouvert un site internet : [www.apcig.org](http://www.apcig.org) , qui permet aux agences de communication d'être informés des modifications de l'annuaire de l'APCIG intervenant en cours d'année et même de planifier leurs manifestations, grâce à un Agenda qui a été mis en place sur le site. Elle participe à la constitution de jury pour différents concours culinaires ou autres prix relatifs à la gastronomie et au vin. Elle organise des débats dans le domaine du vin et à la gastronomie. Elle remet chaque année le prix Amunategui-Curnonsky, qui récompense un journaliste exerçant son activité dans le domaine de la gastronomie ou du vin. Elle a lancé en 2008 les " Trophées du Terroir " sous le haut patronage du Ministère du Tourisme, distinction destinée à récompenser les restaurateurs qui mettent en avant la gastronomie et les vins de leur terroir. Enfin elle va éditer un livre collectif de

170 recettes de cuisine, réalisé exclusivement par les journalistes membres de l'association et sur la base du volontariat, dont les droits d'auteurs des journalistes qui auront fourni des recettes seront abandonnés au profit des « Restos du Cœur ». Le caractère original des auteurs, renforcé par l'aspect caritatif de ce livre et le soutien qu'il apporte devrait lui assurer une large couverture médiatique. Le Président actuel est Jean-Claude MARIANI.



*Photo : Le bureau de l'APCIG*

L'APV



*Photo : Grand Prix de la Presse et du Vin au restaurant : le jury*

L'Association AFJEV a été constituée le 6 juillet 1983 à l'issue d'une Assemblée Générale réunie à l'initiative de Jan Bertin-Rouilleau qui en fut le premier Président fondateur. Elle a été rebaptisée lors de l'assemblée de septembre 2004 Association de la presse du vin (APV). Le 14 novembre 2007 l'AG de l'APV a élu un nouveau bureau dont le président est Michel Bettane assisté de Bernard Burtschy, 1er Vice président. Michel Bettane succède à Barthélémy qui lui-même prend la présidence du conseil des sages qui réunit les anciens présidents. L'APV réunit 225 membres adhérents journalistes, chroniqueurs et écrivains du Vin et des Spiritueux, ainsi que 95 membres associés, attachés de presse et chargés de relations publiques. L'association fêtera en 2008 ses 25 ans. L'AFJEV/APV édite un annuaire, consultable en ligne, et deux publications, une lettre d'information [presse-vin.com](http://www.presse-vin.com) et les carnets de l'APV téléchargeables sur son site <http://www.presse-vin.com>, qui est le site Internet créé en 2001 rassemblant toutes les données de l'association et qui permet d'entrer en liaison aussi bien avec ses partenaires qu'avec ses associations sœurs ou voisines traitant des problèmes de la sommellerie, de la gastronomie, du tourisme, etc.. L'association est très active en ce début 2008 : elle organise fin mars une conférence de presse sur les vrais chiffres du vin, en préalable à la publication d'un document. Puis des dîners débat avec de grands opérateurs du monde du vin et des spiritueux et invitera des personnalités de la société civile à rejoindre le club des sens. Barthélémy a ouvert un bureau de l'APV à Bordeaux, A. Deyrieux va organiser le 7 mai à Lyon une réunion décentralisée du



bureau et du conseil d'administration de l'APV en préalable d'une ouverture d'un bureau Lyonnais. Le Grand Prix de la Presse du Vin au restaurant fera appel à tous les membres de l'association pour la prochaine édition. L'AFJEV/APV est affiliée à la FIJEV



Photo1 : Jean-Roger Duda, cheville ouvrière de l'APV avec Bernard Burtschy vice président de l'APV et Yves Paquier, trésorier de la FIJEV - Photo 2 : Michel Bettane, président de l'APV

## LA FIJEV

La FIJEV (Fédération Internationale des Journalistes, Chroniqueurs et Écrivains des Vins et Spiritueux - International Federation of Wine and Spirits Journalists, Columnists and Writers) a été fondée en juin 1987 à Vinexpo par Jan Bertin-Rouilleau, par ailleurs fondateur de l'AFJEV/APV . C'est une association internationale de droit français, basée à Paris. Elle comprend aujourd'hui plus de 650 membres dans 46 pays. Son bureau permanent est composé du Président (que nous avons présenté dans le N°28 de Pour le Vignoble) Joël Payne et de 6 autres membres: Isabel Mijares (Vice-présidente, Espagne), Jacqueline Jensen (Vice-présidente, Danemark), Hervé Lalau (Secrétaire Général, France), Yves Paquier (Trésorier, Suisse) et Thierry Hanon-Degroote (Webmestre, Belgique). La mission de la FIJEV est triple : Favoriser la circulation de l'information vineuse dans le monde, Défendre les intérêts des journalistes et écrivains du vin dans le monde, Susciter les contacts et l'entraide entre ses membres. Pour plus d'information : [secretariat@fijev.com](mailto:secretariat@fijev.com)



Photo : Hervé Lalau, secrétaire général de la FIJEV en dégustation

**DOSSIER : LES ATTAQUES CONTRE LE VIN**

**1- LIBERTE DE LA PRESSE**

**Appel de l'ANEV-** Le Bureau de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) a pris connaissance du jugement du TGI de Paris, survenu le 20 décembre dernier suite au recours de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA) à l'encontre du journal « Le Parisien » suite à une série d'articles sur « le triomphe du Champagne ». Il a aussitôt publié un communiqué pour rappeler les positions de l'association et dénoncer les amalgames entre information et publicité. Il a aussi précisé : « les Elus du Vin assurent de leur soutien les associations de journalistes français et étrangers qui se sont émus de cette condamnation et ont vu là une atteinte à leurs libertés fondamentales. Ils souhaitent les rencontrer pour définir avec eux la suite à donner. Et pour qu'ils puissent continuer à parler du vin longtemps et aussi bien qu'ils le font, car comme l'a dit l'un d'entre eux : 'Nous parlons du vin comme d'autres parlent d'amour, et le fait de parler du vin ne suscite pas l'alcoolisme comme le fait de parler d'amour ne provoque pas le sida ! '. (B. Escoffier)

**Rencontre avec les journalistes.** Suite à cet appel une rencontre entre les associations de journalistes APV et FIJEV a eu lieu au Sénat le mercredi 13 février avec les coprésidents Roland Courteau et Philippe Martin. Des échanges très positifs ont permis de prévoir certaines actions positives pour la liberté d'écrire et la place du vin dans notre société.



**Les journalistes ont réagi** ainsi par la voix de Michel Bettane, président de l'APV : « En réponse à l'appel de l'ANEV, l'APV (Association de la Presse du Vin)... apporte tout son soutien à cette démarche et se dit prête à contribuer à toute action contre des tentatives de censure abusives et des jugements pouvant faire jurisprudence. Elle considère en particulier le procès intenté par l'ANPAA devant le TGI de Paris le 20 décembre dernier à l'encontre du journal « Le Parisien » comme un abus de pouvoir et contraire à la liberté d'expression et d'information de la Presse. Or une information libre et adulte fait partie de la santé, sinon du moral d'une nation civilisée. La France, en ce domaine, doit montrer l'exemple . L'APV estime que l'apprentissage de la responsabilité dans la consommation des boissons alcoolisées est la pierre angulaire de toute politique solide de protection de la santé publique et que cet apprentissage suppose, entre autre, une presse libre. L'APV.... l'ANEV .... ont donc décidé de travailler en commun pour faire avancer cette notion de consommation responsable par la recherche d'un dialogue loyal entre les producteurs de vins, les associations de protection de la santé publique et les pouvoirs publics, seuls capables de renforcer une prévention et une éducation pour le moment trop peu existantes dans ce pays, tout en veillant au respect des libertés fondamentales de tous, dont celle d'expression. La Fijev par la voix de son Président Joël Payne apporte son soutien à l'APV dans son combat pour la liberté d'informer. »

## **Vin et Société interpelle le président sur la Liberté de la presse et l'information sur le vin**

La présidente de Vin & Société a profité du passage de Nicolas Sarkozy au Salon de l'Agriculture pour l'interpeller sur le Code de santé publique. Il s'est de nouveau engagé à faire évoluer la législation en matière de publicité sur les boissons alcoolisées, afin que la France reste le pays de référence du vin. Vin & Société insiste sur l'urgence de concrétiser cet engagement afin de mettre fin à l'insécurité juridique, illustrée par les récentes condamnations du *Parisien* et des *Echos*, qui menace de faire du vin un tabou médiatique. Après avoir présenté au président les actions menées par la filière pour promouvoir la modération, Marie-Christine Tarby, présidente de Vin & Société lui a rappelé l'urgence d'ajouter Internet à la liste des supports de communication autorisés et de donner une définition à la publicité dans le code de santé publique. Lors de cet échange, Nicolas Sarkozy a réitéré son engagement à trouver une solution pour que le vin soit « *un produit du terroir qu'on ne doit pas culpabiliser* \* ». Il a ainsi confirmé les engagements pris lors de la campagne présidentielle, notamment à Sancerre en février 2007 et à Chateauneuf-du-Pape en avril 2007, ou encore dans sa réponse au questionnaire Vin & Société. « *Nous sommes satisfaits de cette confirmation, mais il est désormais urgent de la concrétiser. Nous demandons au chef de l'Etat d'arbitrer rapidement ce dossier en réunissant de manière urgente tous les partenaires intéressés. Nous attendons une date de réunion. Si nous n'obtenons pas de réponse dans les prochains jours, nous passerons à une phase de mobilisation forte de toute la filière sur ce sujet. Notre avenir économique et notre existence mêmes sont en jeu* » insiste Marie-Christine Tarby, Présidente de Vin & Société.

\* Nicolas Sarkozy, "J'ai une question à vous poser", TF1, le 5 février 2007

## **2- Vente de Vin dans les stations service**



A la suite de la présentation du plan de lutte contre l'alcool au volant le 13 février 2008 préconisant l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations service, le coprésident Philippe Martin a envoyé une lettre au Premier ministre François Fillon en ces termes . « *Vous avez présenté, le 13 février dernier, un plan de lutte contre l'alcool au volant auquel je souscris dans la mesure où ce dispositif a pour objet de limiter le nombre de décès sur nos routes liés à l'alcool. Pour autant, il m'importe d'appeler votre bienveillante attention sur la mesure prônant l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations-service. A ce propos, je tiens à vous signifier mon attachement à la législation actuellement en vigueur et issue de l'article L.3329-9 du code de la santé publique à savoir l'interdiction de vente d'alcool dans les stations-service entre 22 heures et 6 heures. Il m'apparaît que cette mesure va à l'encontre, une nouvelle fois, de la mise en valeur des produits régionaux issus de la viticulture .... Vous l'aurez compris, Monsieur le Premier ministre, si cette mesure venait à être effective, je souhaiterais qu'elle soit assortie de la réserve suivante à savoir l'exclusion de ce dispositif des produits de terroir issus de la viticulture.*

*Toutes ces agressions cumulées alimentent l'exaspération des professionnels dans des temps difficiles pour la filière. En conséquence, je vous saurais gré, Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir organiser une réunion interministérielle réunissant toute les parties prenantes de ce dossier (Ministères de la Santé – des Transports et de l'Agriculture) afin que je puisse vous exposer les mesures qui ont été dégagées dans le cadre du livre blanc sur la viticulture et du rapport*

*parlementaire dont je suis l'auteur sur la crise viticole, lesquelles mesures reposent sur une consommation modérée et responsable. Vous remerciant par avance de l'attention que vous pourrez porter à ma demande.»*



*Photo : Philippe Martin, avec N.Hulot au Grenelle de l'Environnement*

Vin et Société a, de son côté écrit à Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports , le 4 mars 2008. Vin et Société, outre les arguments exposés par P. Martin au premier ministre dit notamment : « Le gouvernement vient de proposer d'interdire la vente d'alcool dans les stations service. La filière vitivinicole a appris en même temps que le grand public cette décision. Elle n'a donc été ni associée aux discussions préparatoires ni consultée, ni avertie alors qu'elle est partenaire de la Sécurité routière depuis plusieurs mois. De plus la Sécurité routière est membre, comme Vin et Société, du Conseil de Modération et de Prévention où tout programme gouvernemental visant les boissons alcoolisées devrait être évoqué. Cette façon de procéder nous choque et ne peut que braquer les professionnels de notre filière qui ont pourtant fait preuve de bonne volonté en s'engageant dans une démarche responsable de prévention des risques liés aux mauvais usages de l'alcool sur la route. Nous avons à plusieurs reprises demandé les études sur lesquelles se fonde une telle mesure qui avait été évoquée notamment aux Etats Généraux de l'alcool, et nous n'avons jamais obtenu la moindre information. Tout indique que cette mesure est purement symbolique et ne repose, à notre connaissance, sur aucun chiffre, statistique ou études sociologiques fondés..... Les touristes et notamment les automobilistes étrangers traversant la France ne pourraient plus acheter de bouteilles de vin de nos terroirs pour les offrir ou les déguster une fois leur voyage terminé....S'il faut désormais considérer que l'achat d'alcool doit être interdit dès lors qu'il concerne un automobiliste, ne va-t-on pas, demain, interdire à celui qui va, en voiture, acheter une bouteille de vin chez son caviste ou au supermarché de le faire ? .... *Vin et Société* engage toute la filière vin à participer à la promotion de l'autocontrôle et du respect du 0,5 g. Pour autant, ce projet est symptomatique d'une dérive prohibitionniste, qui ne permettra de résoudre en aucun cas le problème des populations ou des comportements à risque, et qui privera un ensemble de consommateurs modérés et de touristes, respectueux des règles de bonne conduite, de points de vente comme les autres. »

### **3- Les propositions de la filière et de l'ANEV**

**a) Vin & Société** propose d'inscrire une définition de la publicité sur les boissons alcoolisées dans la loi afin de lever l'instabilité juridique pesant sur les médias. S'appuyer sur les critères de finalité, de destination du message et d'existence d'une contrepartie financière, conformes à la réglementation communautaire, devrait permettre de distinguer la publicité de l'information gratuite et fortuite. Pour être en cohérence avec les évolutions technologiques, la filière demande également le classement

d'Internet parmi les supports autorisés, ce qui n'a pu être fait en 1991 lorsque la Loi Evin a précisé leur liste. La législation actuelle crée aujourd'hui une instabilité juridique sur Internet non seulement pour tous les opérateurs de la filière mais également pour tous ceux qui évoquent par exemple les produits de terroir sur leur site. Engagée dans le programme européen vin pour promouvoir une consommation modérée et responsable, partenaire des pouvoirs publics comme lors de la récente campagne "Soufflez, vous saurez", la filière vin ne peut accepter la destruction de son activité légitime, créatrice de valeurs et d'image essentielle pour la France.



Photo : M.C.Tarby, président de Vin et Société

## b) Les propositions de l'ANEV

Dans son communiqué du 14 février 2008, l'ANEV rappelle « qu'elle n'entend pas déroger au principe d'une consommation modérée des vins français qui reflètent le savoir faire de professionnels au sein d'un terroir et qui font partie intégrante de la Culture française et du Patrimoine National..... dénonce les amalgames qui sont effectués entre information et publicité et, à ce titre, apporte son soutien aux journalistes qui rédigent des articles sur le vin au nom de la liberté d'informer.....demandera que soit défini un cadre légal permettant de préserver les journalistes et les organes de presse des recours formulés à l'encontre d'articles d'information relatifs au vin et aux boissons alcoolisées. L'ANEV souhaite que les représentants de l'ANPAA s'associent et participent aux travaux du Conseil de la Modération afin d'établir un véritable dialogue à propos de la consommation modérée d'alcool. L'ANEV sollicitera, au cours de la XIII<sup>ème</sup> législature, la rédaction d'un rapport d'information évaluant les différentes actions de Prévention de l'alcoolisme mises en œuvre.

### Propositions de Lois

A la suite de la rencontre à Paris, entre l'Association Nationale des Elus du Vin qu'il co-préside, et les associations de journalistes APV et FIJEV, le Sénateur Roland COURTEAU coprésident de l'ANEV a déposé une proposition de Loi, afin, a-t-il précisé, « **de préserver le respect de principes, comme celui de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, en matière d'information sur le Vin.** » Cette initiative se justifie, selon lui par plusieurs jugements rendus par des tribunaux à l'encontre de certains organes de la presse écrite. Pour R. COURTEAU, c'est cette évolution jurisprudentielle qui suscite l'inquiétude chez nombre de journalistes de la presse spécialisée ou non, « *dès lors qu'elle ne cesse de s'amplifier.* » « *Faute d'une définition très précise de la publicité qui la distinguerait des articles rédactionnels, je crains qu'à l'avenir tout article positif sur le vin soit assimilé à une publicité...* » **Ainsi, si les journalistes, dont le métier est de porter un regard critique, ne peuvent plus émettre d'avis positif sans risquer de tomber sous le coup de la loi, alors l'exercice de leur liberté d'expression et d'information du public, est gravement menacée. Est-ce à dire que les journalistes sont condamnés à ne faire que des commentaires négatifs sur le vin ?** », s'interroge le Sénateur. « *La confusion faite entre publicité et articles rédactionnels est extrêmement périlleuse au*

*regard de la liberté de la presse ». Afin d'éviter une telle évolution jurisprudentielle, « et compte tenu qu'il n'existe pas de définition juridique unifiée de la notion de publicité » il convient, indique-t-il, « de faire, par la loi, la distinction entre publicités et articles de presse rédactionnels en matière d'information sur le Vin ». D'où sa proposition de loi déposée, sur le bureau du Sénat et qui précise que « **ne constituent pas des publicités au regard de l'article L3323-4, les articles de presse élaborés d'une manière indépendante et publiés sans contrepartie financière** ».*

Roland Courteau, avec les sénateurs M.Rainaud et R.Tropeano, a déposé le 27 février 2008 une proposition de loi afin de combler le vide juridique existant qui concerne la publicité en faveur du vin sur Internet. La loi Evin n'a en effet pas prévu ce média comme pouvant être un support de publicité. Le Conseil d'Etat avait pourtant considéré qu'Internet pouvait héberger de la publicité pour les boissons alcoolisées dans un rapport publié en 1998 et intitulé "Internet et les réseaux numériques". Le dépositaire a en outre rappelé que « *cette position vient d'être remise en question par deux décisions de justice successives, en janvier et février 2008..... Dans ces deux décisions, les juges ont décidé de s'en tenir à une lecture littérale du code de la santé publique, et constatant que l'Internet ne figurait pas expressément dans la liste limitative des supports autorisés par l'article L. 3323-2, en ont déduit que la publicité n'était pas autorisée sur les services de communication en ligne* ». Le projet de loi demande que soit complétée « *la liste des supports autorisés pour la publicité en faveur des boissons alcoolisées, figurant à l'article L. 3323-2 du code de la santé publique, en y ajoutant, dans un alinéa additionnel, la présentation que les producteurs ou les négociants peuvent faire de leurs produits sur leurs propres services de communication au public en ligne. Le dispositif prend soin de préciser que cette présentation doit respecter les autres dispositions du code de la santé publique et, notamment, celle de l'article L. 3323-4 qui précise les indications et références admises en matière publicitaire.* »



*Photo : Site Internet bientôt interdit ?*

( Le texte complet des propositions et des lettres est sur notre site [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org) )

**ACTUALITES – SALONS - CONCOURS**

*Voici quelques fêtes et manifestations pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2008. Plus de détail et plus de date sur notre site : [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)*

**Journées Nationales du Livre et du Vin : Les 12 et 13 avril 2008**

Dédiées à l'acteur Jean Carmet qui a permis d'en initier l'idée, les Journées Nationales du Livre et du Vin, créées en 1996, se situent à la croisée de deux éléments fondamentaux du patrimoine français : sa littérature et son vin. Les 13<sup>èmes</sup> Journées Nationales du Livre et du Vin seront placées sous le signe de « l'ivresse pacificatrice » et se dérouleront à Angers et à Saumur les 12 et 13 avril. Les éditeurs, les vigneronns de renom, des représentants du monde littéraire et viticole, des personnalités du monde du spectacle, se réuniront pour fêter cette édition. Un « Hommage à Jean-Claude Brialy », ami et président fondateur des Journées Nationales du Livre et du Vin sera également rendu, au travers de tables rondes réunissant ses amis, de projections de films, et d'expositions de photos et d'affiches de ses films les plus marquants. *Programme complet sur : <http://www.livreetvin.com/index.htm>*

**A Viviers (07) FESTIVIN : 7<sup>ème</sup> édition du Salon des Belles Histoires et Vins d'Ardèche du 19/04/2008 au 20/04/2008**

Un salon des vins où les visiteurs se régaleront autant de dégustations que de belles histoires. Un Salon des Vins d'Ardèche devenu une tradition désormais, rappelant que le vin est la première production agricole de l'Ardèche ! Cette magnifique cité médiévale située en Ardèche, dans la vallée du Rhône au sud de Montélimar, accueille, deux jours durant, amoureux du vin et amateurs venus se régaler dans tous les sens du terme : dégustations, informations, découverte du travail de la vigne et du vin se croisent de façon originale. Les livres sont aussi à déguster : FESTIVIN, c'est également l'occasion de se plonger dans des ouvrages, souvent anciens, mis à disposition du public pour consultation ou achat, illustrant tous la vigne et le vin. Visiter Viviers sera également possible le samedi et dimanche à 14h30. Ouverture le Samedi 19 de 10h30 à 19h30 et dimanche 20 Avril 2008 de 10 h à 19 h Au Grand Séminaire à Viviers Accès : RN 86 - Autoroute A7, sortie Montélimar Sud

Contact et renseignements : Anne Sophie DORNE [asdorne@ardeche-wines.com](mailto:asdorne@ardeche-wines.com) et [www.lesvinsdardeche.com](http://www.lesvinsdardeche.com)

**Le Printemps de GAILLAC**

La 3<sup>ème</sup> édition du Printemps du Gaillac aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2008. L'œnotourisme, façon Gaillac, y sera fêté au sens le plus noble du terme. Vins, Gastronomie, Nature, Culture et Sport seront les maîtres mots de cette manifestation ensoleillée et conviviale, recommandée à toute la famille. Vignerons, restaurateurs, hébergeurs et professionnels, seront dévoués aux œnotouristes le temps d'un week-end, autour de 5 thèmes : Vins & Vignobles, Gastronomie, Culture, mais aussi et enfin Sport : Randos pédestres, équestres, survol du vignoble en avion, kayak les inconditionnels du sport

trouveront mille et une façons de faire connaissance avec la région. Le printemps du Gaillac est un événement Tourisme de Terroir© qui garantit ainsi une qualité d'accueil. Pour tous renseignements concernant les animations : Office du Tourisme de Gaillac: 05.63.57.14.65 - Maison des Vins : 05.63.57.15.40 / [info@vins-gaillac.com](mailto:info@vins-gaillac.com) et sur [www.vins-gaillac.com](http://www.vins-gaillac.com)



*Photo : Vignoble de Gaillac-Château Labastidié-Florentin*

### **14<sup>ème</sup> FETE DE LA VIGNE ET DU VIN : Les 2 et 3 Mai**

La 14<sup>ème</sup> Fête nationale de la Vigne et du Vin se tiendra le SAMEDI 3 MAI 2008 dans des centaines de caves et vignobles de France. Le programme complet pourra être consulté sur le site officiel. Nous donnerons quant à nous le programme de nos adhérents sur notre site. Nous savons d'ores et déjà qu'une grande fête aura lieu sur la place du Palais des papes à Avignon le vendredi 2 Mai (photo *page 1 au Centre – Avignon*).



*Photo : le logo de la fête*

### **JOURNEE EUROPEENE DE L'OENOTOURISME : Le vendredi 9 mai**

Organisée par COMUS & BACCHUS, association pour le développement de l'œnotourisme de qualité et avec le parrainage officiel du Secrétariat d'État chargé des Affaires européennes, les responsables de la Charte européenne de l'œnotourisme, ont fixé à la date du vendredi 9 mai 2008 la date de lancement des « Journées européennes de l'œnotourisme ». Le 9 mai, c'est aussi l'anniversaire de la création de l'Europe, le 1<sup>er</sup> jour du pont touristique du long week-end de la Pentecôte, ainsi que l'arrivée des premiers vacanciers danois, belges, hollandais, allemands, italiens, espagnols, portugais... en France. Partant du principe que « Le tourisme, c'est deux mois par an ...mais l'œnotourisme, c'est douze mois », Bienvenue, Welcome, Willkommen, Benvenuto... à nos amis touristes dans les caveaux de qualité, les domaines et châteaux qui réserveront un chaleureux accueil...





*Photo : Logo de la Journée*

**100 CHÂTEAUX TOUTES PORTES OUVERTES EN CÔTES DE BOURG : 1 5<sup>ème</sup> ÉDITION les SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MAI 2008**

Un programme riche de visites de vignobles en châteaux (à pied, à cheval, en voiture...), de dégustations de Côtes de Bourg et de produits du terroir. Plus de cent châteaux ouvrent leurs portes aux amateurs qui parcourent cette région durant deux jours de fête. On trouvera tout au long de l'itinéraire une exposition de peinture sur soie et patchwork, des décorations florales sur gravures, une exposition de tapisserie, un marché fermier, et on pourra s'offrir une pause pique-nique dans le parc d'un château ou en musique devant la Maison du Vin à Bourg. Programme détaillé disponible sur [www.cotes-de-bourg.com](http://www.cotes-de-bourg.com) ou sur simple demande à [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com) - OFFICE DU TOURISME DE BOURG – Tel : 33 (0)5 57 68 31 76

**Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac : rencontres et découvertes.**

Les Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac vous ouvrent leurs portes les 10 et 11 mai 2008 pour un week-end de rencontres et de découvertes au cœur des terroirs de l'appellation... Ce sont plus de 50 châteaux qui accueilleront le grand public avec de nombreuses animations : circuits à thèmes, jeux de piste, expositions et dégustation. Sans oublier le rassemblement de plus de 90 voitures anciennes qui sillonneront la région pour le plus grand plaisir des amoureux de belles automobiles. Amateurs éclairés ou non, tout le monde y trouve son bonheur : des vins rouges et vins blancs moelleux des Premières Côtes de Bordeaux en passant par les vins blancs liquoreux de Cadillac... renseignements pratiques: Tél. 05 57 98 19 20 - mail : [maisondesvins@closiere.com](mailto:maisondesvins@closiere.com)



*Photo : Le logo de l'appellation*

## **RASTEAU : 9<sup>ème</sup> ESCAPADE DES GOURMETS le 11 mai**

L'Escapade des Gourmets à Rasteau (Vaucluse) ce sont les plaisirs conjugués de la randonnée et de la dégustation, avec, à chaque kilomètre, une pause gourmande. Les vigneronns de Rasteau, avec tout le village, invitent les amateurs à une promenade-découverte à travers vignes, bois, chemins et le vieux village provençal de Rasteau le dimanche 11 mai 2008. Au programme, 6 kilomètres de marche, verre en bandoulière, et dégustation à chaque étape de mets provençaux et des vin de Rasteau, au son de la musique du terroir. Vins et Plats de dévoilent dans les vignes. Les inscriptions sont limitées à 2 200 participants : ce chiffre dit à lui seul le succès de cette manifestation originale. ORGANISATEUR : Association « Rasteau Terres de Lumière ». INSCRIPTION sur [www.terres-de-lumiere.com](http://www.terres-de-lumiere.com) - PRIX : adultes 34 € - de 12 à 16 ans 25 € - moins de 12 ans 12 €



*Photo : LE SENTIER GOURMAND A RASTEAU (84)*

### **Syrah du Monde<sup>®</sup> 2008**

Syrah du Monde<sup>®</sup> 2008 aura lieu les 15 et 16 mai 2008 à Ampuis, en vallée du Rhône. Les producteurs qui souhaitent présenter leurs produits au concours ont jusqu'au 25 avril 2008. Le concours international Syrah du Monde<sup>®</sup> distingue les meilleurs vins issus du cépage Syrah, en attribuant **des médailles représentatives**. Les producteurs lauréats peuvent ainsi utiliser la médaille à des fins commerciales en collant leur récompense sur les bouteilles. Les résultats seront dévoilés sur le site du concours ([www.syrah-du-monde.com](http://www.syrah-du-monde.com)) le lundi 19 Mai 2008 et simultanément un communiqué de presse sera massivement diffusé par email aux principaux opérateurs commerciaux de la filière en France et à l'étranger. Les mots d'ordre fondateurs de Syrah du Monde<sup>®</sup> sont : diversité, qualité, rigueur.

### **A Bordeaux - Week-end des Grands Amateurs – 3<sup>ème</sup> édition les 17 et 18 mai 2008**

Plus de 100 Grands Crus à découvrir et à déguster sur un même lieu à Bordeaux. L'Union des Grands Crus de Bordeaux organise cette année la troisième édition du Week-End des Grands Amateurs. Cette étape majeure de l'actualité œnotouristique se déroulera à Bordeaux les 17 et 18 mai 2008. Réunissant sur un même lieu plus de 100 Châteaux membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux, ce week-end est une opportunité unique pour tous les amateurs de Grands Vins, venus du monde entier, de rencontrer les propriétaires (ou leur représentant direct) et de déguster leurs vins (et notamment cette année, l'exceptionnel et très médiatique millésime 2005) dans des conditions habituellement réservées aux professionnels. En plus de cette dégustation conviviale, des dîners et des visites des châteaux sont organisés, afin d'assurer à chaque participant de vivre un week-end d'exception (*voir photo page 1 à D*) ! Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous en ligne sur [www.wga-ugcb.com](http://www.wga-ugcb.com)

## OENOVIDEO 2008

Le 15<sup>e</sup> Festival international des œuvres cinématographiques et vidéo des Arts et Métiers de la vigne et du vin se tiendra les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> Juin 2008 à Gruissan (Aude), à l'invitation de la ville de Gruissan, adhérente de l'ANEV (Maire : Didier Codorniou). L'ANEV y participera bien entendu comme depuis 6 ans avec le Prix ANEV/Adelphe - Renseignements sur le site. <http://www.oenovideo.oeno.tm.fr/>

### SITES

Le site de l'APCIG : <http://apcig.org>

Le site de l'APV : <http://afjev.com>

Le site de la FIJEV : <http://www.fijev.com>

Le site sur le tourisme vitivinicole : [www.winetourisminfrance.com](http://www.winetourisminfrance.com)

Le site de Syrah Monde : : [www.syrah-du-monde.com](http://www.syrah-du-monde.com)

Le site des Editions Terres en vue : [www.terre-en-vues.fr](http://www.terre-en-vues.fr)

Le site officiel de la Fête de la Vigne et du vin : <http://www.fetedelavigneetduvin.com>

### POUR LE VIGNOBLE - 7 ANS : 29 Numéros

Retrouvez le sommaire de tous les numéros sur notre site [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org)

Demandez la collection complète reliée de « Pour le Vignoble » - 29 Numéros - 15€ (Franco de port)

*Page 8*

### LIVRES - CD – DVD - JEU

*Pour tous les nouveaux élus, pour tous les goûts, du vocabulaire au polar en passant par la politique et la dégustation. Voir aussi sur le site les livres déjà conseillés – rubrique dossier – bibliothèque de base de l'ANEV*

### Dictionnaire de la langue du vin

Qu'un vin ait de la "jambe" ou de la "cuisse", nul ne l'ignore, mais qu'il ait de la "mâche", qu'il "renarde", "terroite" ou soit "empyreumatique"... Une langue du vin sensuelle se dévoile dans ce dictionnaire des mots de la dégustation. Du XIII<sup>e</sup> à aujourd'hui, en passant de "clairnet" à "bodybuildé", voici un voyage savant et gouleyant, rabelaisien et raffiné à travers les terroirs, les modes et les époques. Grâce à ce lexique envoûtant, le verre à la main, et à la manière du précieux nectar qu'il contiendra, cessant d'être "timide", vous apprendrez à vous montrer "bavard", voire

"gaillard" et, pourquoi pas ?, "voluptueux"... Un beau livre tout plaisir et ivresse ! Auteur : Martine Coutier - Editeur : CNRS- Format : 24 x 16 cm, 476 p. Prix euros : 28,50 €

### **L'Argot des francs buveurs**

L'alcool inspire les plumes, et sait faire palpiter la langue française. S'il existe des chansons à boire, il est aussi tout un langage coloré dont usent les francs buveurs au cours de leurs libations. Dans cet ouvrage haut en couleurs et en goût, l'auteur a recueilli quelque cinq cents expressions pittoresques et parlantes chez une centaine d'auteurs, entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et celui du XXI<sup>e</sup>. Ecrivains, chroniqueurs, romanciers de polar ou de BD, poètes, chansonniers : on croquera ici Alphonse Boudard, Auguste Le Breton, Maurice Fombeure, Jean Galtier-Boissière, René Fallet, Louis Forton, San Antonio, Robert Giraud, Albert Simonin, Louis Calaferte, Clément Lépidis, François Caradec, Claude Duneton, François Cérésa, mais aussi Serge Gainsbourg, Georges Brassens, ou Pierre Perret... Un cocktail érudit plein d'humour et de saveur qui se déguste sans soif. Docteur es lettres, Jean-Marc Richard est passionné de linguistique et d'argot. Il a déjà publié un Dictionnaire des expressions paillardes et libertines. Format : 13,50 x 23 cm - 130 pages - Prix:15€

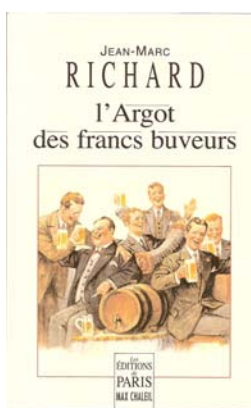


Photo : *L'argot des francs buveurs*

### **L'inconnu de Bordeaux**

Après *O.P.A. sur la viticulture* qui prévoyait le renforcement du contrôle de l'État sur le secteur viticole, Roland Feredj nous propose *L'Inconnu de Bordeaux*, un court essai sur le milieu professionnel du vin de Bordeaux et ses relations avec son environnement local. Force est de constater que chacun a « son Bordeaux » en tête, inépuisable sujet de conversation plutôt que de connaissance. A Bordeaux, il n'y a pas que le vin, certes, mais il y a aussi le vin : une somme de singularités qui se fondent dans un tout et composent une filière puissante, vivante, au service de ses membres, et profitable à l'ensemble de la collectivité. Les élus ne peuvent ainsi oublier que l'identité de la ville, du territoire et une partie de son économie reposent depuis longtemps sur le vin. Au moment où la mise en œuvre de la réforme du secteur viticole se précise, Roland Feredj s'interroge sur l'engagement politique des élus tant en ce qui concerne une gestion décentralisée du vignoble, qu'une véritable protection des terroirs ou la prise en compte des besoins de restructuration de la filière. L'exemple bordelais est-il spécifique ou emblématique de ce qui se passe aussi dans d'autres régions de production ? Cet essai concerne les élus territoriaux et les professionnels du vin, mais également tous ceux qui vivent dans un environnement paysagé par la vigne, qu'ils soient ou non de la région bordelaise Editions Féret – 64 pages Prix : 12,50€

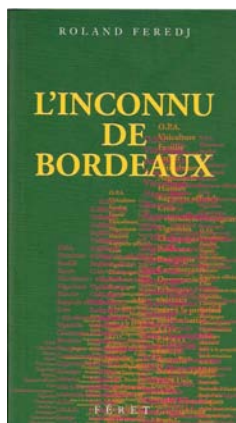


Photo : *L'inconnu de Bordeaux*

### **Un magazine : Vers une agriculture durable... dans le cœur des Français**

C'est le n° 970 de février 2008 du magazine des Chambres d'Agriculture. Avec un dossier sur Agriculture et Société. Sommaire : « Vers une agriculture durable dans le cœur des Français » par Luc Guyau Président de l'APCA - Enquête sur un complexe relationnel Regard sur les agricultures européennes » - Analyse - Reportage - Approche artistique - Echos télévisuels - Débat - Côté libraire et Expériences : conventionnel, production d'énergie, tourisme, bio, vente directe...des agriculteurs innovent, dialoguent, écoutent - APCA – 9,avenue Georges V – 75008 – Paris - Prix 10,50 €

### **Le Guide Vins et Santé 2008**

Sandrine COHEN et Nicolas DUBOS, nouveaux éditeurs de ce guide, sont très fiers, de vous présenter leur premier numéro fruit d'un travail de patience, et de régal. C'est la 13<sup>ème</sup> année et ils n'ont pas dérogé à la règle qui en a fait un succès. Articles sur le vin et la santé et 250 vins analysés et dégustés. Ce guide est le fruit de milliers de kilomètres parcourus à travers la France des vignobles, de centaines de rencontres de vignerons, très différents les uns des autres, et certainement, suivant les saisons, de communion avec la Nature, de dizaines de sessions de dégustations, de centaines d'analyses biologiques, pour arriver à la conclusion que s'il est bu modérément le vin est bon pour la santé. Ardents défenseurs, grâce au soutien de nombreux scientifiques, des vertus prouvées du vin, ils combattent les amalgames et notamment ce que nous pourrions appeler la toxi-information et ils sont désireux d'affirmer que le vin est à lui seul vecteur social, économique et de divertissement. C'est en ce sens qu'ils prônent la défense du vin: une pédagogie du mieux boire, du savoir boire. Comme ils le disent si bien : « Nous tenons à insister sur les spécificités du vin parmi les autres boissons alcoolisées. C'est pourquoi nous sommes en veille continue sur toutes les dernières avancées scientifiques (par exemple, l'indice RH2) ». Dubos N'Co éditions – 320 pages – Prix 20€

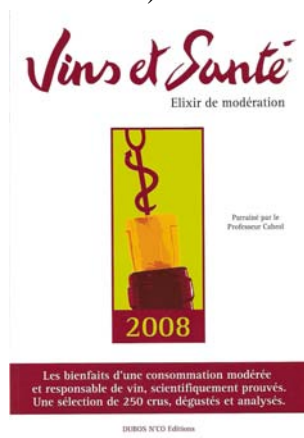


Photo : Le Guide Vins et Santé 2008

### **Pouilly-Fumé, Perle de la Loire**

C'est un ouvrage collectif sous la direction du Professeur Jacky Rigaux avec une préface de Denis Bourdieu, véritable livre de raison de l'appellation, des cépages à la confrérie avec de merveilleuses photos. Ce livre nous conte la belle histoire d'un vignoble qui existe depuis l'époque gallo-romaine et se développe avec les moines bénédictins pour s'imposer au XIXème siècle. C'est ici dans le canton de Pouilly sur les bords de la Loire que naissent les plus beaux vins issus du cépage Sauvignon. "Blanc fumé", ce mot résonne avec éclat dans la tête de tout amateur de grands vins de terroir. Pourquoi ce nom? Parce qu'il fume au temps des vendanges, quand la pourriture noble s'est installée? Parce qu'il a ce goût inimitable de fumée de pierre à fusil quand on le hume et qu'on le goûte? Pour ces deux raisons assurément! L'ouvrage associe, au fil des chapitres, les regards de l'historien, du géologue (avec une carte particulièrement parlante), de l'ampélographe, du vigneron, du cuisinier et de l'amateur. Un chapitre a été écrit par Patrick Coulbois, membre de l'ANEV. Edition Terre en vues- 120 pages - Prix : 34€

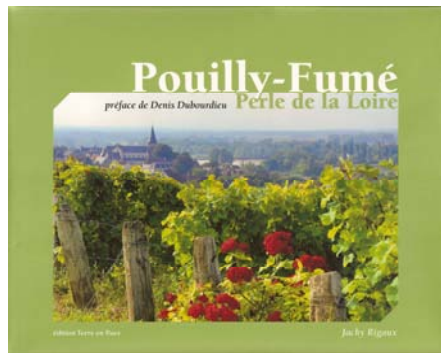


Photo : *Pouilly-Fumé, Perle de la Loire*

